

Feu presque vert pour l'Hôpital Riviera-Chablais

[24] 24heures.ch/feu-presque-vert-pour-l-hopital-riviera-chablais-915558762365

David Genillard

Abo

Feu presque vert pour l'Hôpital Riviera-Chablais

Le permis de construire le futur complexe hospitalier a été délivré. Reste un recours pendant, qui empêche encore le début des travaux.

David Genillard

Publié: 22.10.2013, 16h46



Le terrain de la Grange des Tilles à Rennaz sur lequel devrait prendre place le futur hôpital.
(Archive) Chantal Dervey

Les derniers opposants au complexe ont renoncé à recourir auprès de la cour cantonale: plus rien ne s'oppose sur le principe à la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais.

Une étape décisive, se réjouit Marc-Etienne Diserens, président du Conseil d'établissement: «C'est l'aboutissement d'un long processus. Nous espérions obtenir toutes les autorisations au 30 juin, poursuit Marc-Etienne Diserens. Nous avons pris un peu de retard mais pour un objet de cette taille, la procédure a été rapide.»

Reste que ce feu vert n'en est pas tout à fait un: malgré l'obtention du permis, deux procédures empêchent toujours le début des travaux.

Le premier de ces écueils est sur le point d'être dépassé. L'autorisation pour l'aménagement du canal de Pra-Riond, qui doit permettre l'évacuation des eaux de surface dans ce secteur, a été délivrée il y a une semaine. Les éventuels opposants pourront recourir jusqu'à la mi-novembre.

S'y ajoute un droit de recours auprès de la Cour de droit administratif et public, portant sur l'adjudication des travaux préparatoires. Marc-Etienne Diserens se refuse à tout pronostic mais espère une décision «d'ici à la fin de l'année».

Le cas échéant, les travaux pourraient démarrer dans le courant du 1er trimestre 2014, pour une ouverture de l'Hôpital Riviera-Chablais espérée au milieu de l'année 2017.

Cet article a été automatiquement importé de notre ancien système de gestion de contenu vers notre nouveau site web. Il est possible qu'il comporte quelques erreurs de mise en page. Veuillez nous signaler toute erreur à community-feedback@tamedia.ch. Nous vous remercions de votre compréhension et votre collaboration.